

PAGES
MANQUANTES

XXVe Année

JUILLET 1919

REVUE DOMINICAINE

Publiée mensuellement

SOMMAIRE :

- | | |
|----------------------------|---|
| R. P. AUG. LEDUC, O. P. | — L'ÉGLISE ET LES LANGUES À L'ÉCOLE |
| Abbé RAOUL MORÇAY | — UN HÉRITIER LOINTAIN DE L'ANGÉLICO |
| R. P. CESLAS FOREST, O. P. | — AU PAYS DE SAINTE CATHERINE DE SIENNE |
| FRA DOMENICO | — DANS L'ORDRE |
| C.-V. D... M.-A. L. | — RECENSIONS |

ABONNEMENTS :

CANADA : \$1.00 | ETATS-UNIS : \$1.25

Avec la "ROSAIRE POUR TOUS" 15 sous en plus par année

ADMINISTRATION

LE ROSAIRE

SAINT-HYACINTHE

CANADA

MCMXIX

Dernière Publication

LE BON LANGAGE

Trois Editions Nouvelles

2000 mots bilingues par l'image. Prix : \$0.30 ; franco, 35s.

Tel est le titre de la nouvelle édition des "2000 mots". Les améliorations que l'auteur y a faites méritent d'être signalées. Chacun des dessins, exécuté à la main, est très net. On remarquera le mot "bilingue". Les équivalents français et anglais de chacune des 2000 gravures y sont donnés, ce qui est la meilleure manière d'apprendre les deux langues simultanément.

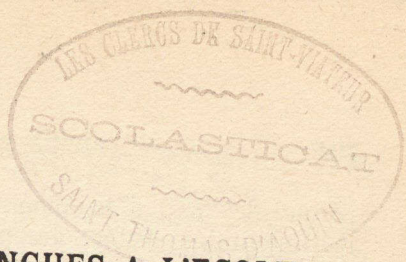
Jeux de cartes du Bon Langage. Quatrième série. Prix : \$0.30 ; franco, 35s.

Dans la présente série, rien des trois précédentes n'est répété. Ce jeu de cartes instructif fera passer d'agréables heures dans les écoles, les pensionnats et les familles.

Dictionnaire du Bon Langage. Prix ; \$0.75 ; franco, 85s.

La 3e édition a le format et la jolie reliure d'un livre de prix. Elle est augmentée du fruit de cinq années d'étude, de remarques, d'observations et de suggestions.

N.-B.—S'adresser à l'abbé Etienne Blanchard, Eglise Saint-Jacques, 331, Sainte-Catherine est, Montréal, ou aux libraires. Sur réception de \$1.50, l'auteur expédiera franco ces trois ouvrages.



L'EGLISE ET LES LANGUES A L'ECOLE

L'Eglise demande que l'instruction chrétienne soit donnée aux fidèles, par le sermon ou par le catéchisme, *dans la langue des fidèles*; d'où, si le sermon ou le catéchisme se font à l'école, la langue de l'école est, du fait, la langue des fidèles, c'est-à-dire des enfants; tous les textes que l'on peut apporter pour établir la volonté de l'Eglise en faveur de la langue vernaculaire de la prédication et du catéchisme, s'appliquent donc indirectement à l'école. Mais peut-on prouver davantage? Peut-on dire que *directement, positivement*, l'Eglise ait demandé qu'à l'école l'on se serve de telle ou telle langue?

Il faut avouer que de telles interventions furent rares, ou du moins qu'on en trouve peu de traces dans les documents ecclésiastiques. Et cela s'explique facilement.

L'Eglise n'intervient dans les délicates questions de langues et d'écoles que lorsque, sur les intérêts religieux en cause les parties ne peuvent s'entendre. Or, elle a si souvent demandé que l'instruction religieuse soit donnée dans la langue des fidèles qu'elle n'a pas toujours cru nécessaire de le déterminer spécialement pour l'école; elle a demandé que le catéchisme s'enseigne en langue vernaculaire, c'était suffisant, cela s'appliquait à l'école. En outre, il ne faut pas oublier que pendant plusieurs siècles—ceux du début de l'Eglise—la question des langues n'était pas aussi compliquée qu'aujourd'hui: le grec ou le latin étaient les langues quasi universelles de la chrétienté; ¹ les peuples s'étaient habitués à parler la langue des vainqueurs qui la leur *imposaient* avec leur joug. ² De plus, l'Eglise n'intervenait pas, *en fait*, dans les difficultés des églises particulières, aussi souvent que maintenant; la centralisation de l'administration ecclésiastique ne date guè-

¹ Parce que la chrétienté était surtout dans l'empire romain, et que l'empire parlait grec ou latin. Cette règle, cependant n'est pas absolue, elle a comporté des exceptions.

² S. Augustin, *De Civitate Dei*, XIX. 7.

re que de l'exil d'Avignon; auparavant, les évêques et les métropolitains avaient des pouvoirs beaucoup plus étendus. Et cela explique—sans compter les documents perdus—la pénurie relative de textes pontificaux dans les premiers siècles.

Cependant, nous pouvons relever dans le Bullaire des Papes, quelques textes témoignant du désir de l'Eglise que l'on enseigne la langue maternelle à l'école.

En 1535, le pape Paul III permet aux juifs, aux turcs, aux grecs et autres marchands orientaux habitant Ancône et d'autres domaines de l'Eglise, d'avoir dans chaque ville où ils habitent, une école ou synagogue *particulière* pour les dits juifs, turcs, grecs ou autres; ¹ or, une telle école particulière est à n'en pas douter de la langue de ces peuples: on peut le déduire du contexte de la Bulle de confirmation de Grégoire XIII en 1573, laquelle est employée tout entière à décréter des *faveurs*, tribunaux *spéciaux* y compris, pour ces peuples, ² du soin que vers le même temps prenait le Saint-Siège d'assurer aux Juifs l'usage de leur langue, ³ de leur prêcher en leur langue, ⁴ de confirmer leurs *coutumes* nationales. ⁵

En 1659, dans une Instruction de la Propagande aux Vicaires Apostoliques des Missions Etrangères, l'on trouve ce texte précieux: "Erigez partout avec grand soin des *écoles* et enseignez à la jeunesse de ces pays, gratuitement, "la langue latine et la doctrine chrétienne *dans la langue vernaculaire.*" ⁶

En 1845, le pape Grégoire XVI demande que dans les écoles maronites des moines syriens l'on enseigne aux étudiants à part le syriaque et l'arabe qu'ils doivent nécessairement savoir. ⁷ L'hébreu, le grec et le latin. ⁸

1 Bull., VIII, p. 33.

2 Bull., *ibid.*

3 Bull., VII, p. 170 (*Possitis tamen ad libitum vestrum, privatos libros in usus vestros conscribere linguâ vestrà hebraicâ.*)

4 Bull., VIII, p. 487. (...per aliquem magistrum *hebraicæ*, quantum fieri possit—*linguæ* peritum.)

5 Bull., VIII, p. 786.

6 *Coll. Prop.* no 135 (*Scholas ubique summa curâ et diligentia erigite, et juventutem gratis docete linguam latinam et doctrinam christianam vernaculo idiomate.*)

7 Puisque c'est leur langue.

8 *Acta Greg. XVI*, vol. III, p. 413.

Dans les Rapports qu'ils doivent présenter à la Propagande, les évêques des pays de mission ont à répondre à un questionnaire détaillé sur l'état de leurs missions. Or, en 1861 et 1877 la Propagande leur demande au sujet des écoles: "Y a-t-il et en quel nombre des écoles catholiques?" Et immédiatement après: "Y a-t-il une *Doctrine chrétienne* corrigée en langue vernaculaire?" Ce qui s'entend de langue vernaculaire à l'école d'autant que la question suivante porte encore sur les écoles.¹ Voilà pour 1861. En 1877, la Propagande demande "s'il y a des écoles pour les indigènes."² Quand on se rappelle les sévères prescriptions concernant la langue des missions, prescriptions qui vont jusqu'à chasser des missions les prêtres qui négligeraient d'en apprendre les langues, il est évident que pour la Propagande, une école pour les indigènes est une école de la langue des indigènes.

C'est évidemment dans le même sens qu'il faut prendre les textes où nous voyons la Propagande demander l'établissement d'écoles indigènes; par exemple, en 1845, elle demande des écoles pour les Chinois et les Indiens;³ en 1865, elle demande les écoles indigènes catholiques pour résister aux écoles indigènes qu'établissent les protestants;⁴ en 1869, nouvelle demande d'écoles indigènes aux Indes,⁵ et en outre pour les Indes anglaises, des écoles de langue anglaise,⁶ évidemment pour faire contrepoids aux écoles publiques de langue anglaise.

En 1883, la Propagande demande que l'on érige en Chine, le plus grand nombre possible d'écoles, séminaires de religion et aussi d'autres écoles; elle permet de s'y servir de livres païens qui pourraient servir à apprendre la lecture et l'écriture chinoises; elle recommande l'édition de morceaux choisis des classiques chinois; elle demande que l'on procure aux néophytes des maîtresses chinoises.⁷

En 1893, la Propagande demande encore que l'on érige

1 Coll. Prop., no 1215.

2 Coll. Prop., no 1473

3 Coll. Prop., no 1002.

4 Coll. Prop., no 1271.

5 Coll. Prop., no 1346, par. 35.

6 Ibid., par. 37.

7 Coll. Prop., no 1606.

des écoles où enseigneront des *indigènes* laïques; ¹ or, ces indigènes enseigneront naturellement dans *leur* langue.

En 1894, dans la célèbre encyclique *Orientalium Dignitas*, Léon XIII demande encore des écoles *indigènes*; il exige des communautés latines qui en Orient se vouent à l'instruction de la jeunesse, qu'elles aient un prêtre de rite oriental qui enseigne le catéchisme aux petits orientaux dans *leur* langue. ²

Dans la lettre Apostolique *Urbanitatis Veteris* du 20 novembre 1901, Léon XIII rappelle avec joie qu'à Athènes "s'est fondé un Collège où toute facilité est offerte aux jeunes catholiques de s'appliquer à l'étude "des lettres et "surtout de s'initier à cette *langue* qui maniée par Homère et Démosthène en a reçu tant d'éclat." Le Pape approuve le projet d'une institution analogue pour les jeunes clercs: "Nous estimons, en effet, très utile—dit le Pontife—que cette école littéraire d'Athènes accueille aussi des "étudiants catholiques, dans le but de s'y livrer à l'étude "des hautes humanités et sous la loi de n'aborder ni théologie ni philosophie, qu'ils ne se soient auparavant profondément pénétrés de la langue et de la littérature de leur pays.

Rappelons encore qu'en 1910, Pie X introduisant dans les noviciats religieux, les études littéraires, mettait au nombre des matières d'étude la langue maternelle: "L'étude de la langue maternelle est recommandée, et aussi, "pour les novices destinés au sacerdoce, l'étude du latin et "du grec;" l'on demande aussi des exercices écrits rédigés soit en langue maternelle soit en latin. ³

Le *Codex* demande, que dans les petits séminaires, les élèves "apprennent avec soin les langues, surtout la langue "latine et langue maternelle." ⁴

Enfin, en matière de langue d'école, nous avons l'intervention de Sa Sainteté Benoît XV dans les difficultés scolaires de l'Ontario. Nul n'ignore que le Souverain Pontife a reconnu explicitement le droit de la langue maternelle à l'école.

1 *Coll. Prop.*, no 1827.

2 *Coll. Prop.*, no 1883.

3 *Acta A Sedis*, 1910, p. 731.

4 *Can.* 1364: "In inferioribus Seminarii scholi, linguas praesertim latinam et patriam alumni accurate addiscant."

C'est par deux Lettres Apostoliques, l'une — *Commissio Divinitus* — du 8 septembre 1916, ¹ et l'autre — *Litteris Apostolicis* — du 7 juin 1918, ² que le Pontife est intervenu dans nos questions de langues au Canada. La première était un exposé de la situation, une invitation à la charité mutuelle entre catholiques de différentes langues, et la demande qu'en cas d'impossibilité d'entente entre évêques canadiens, l'on déférât la cause au Saint-Siège; le Pape, en la terminant, donnait quelques principes généraux de solution. La seconde lettre est un *jugement* sur l'un des objets du conflit, celui de la langue française à l'école.

L'on connaît la situation difficile qui a provoqué l'intervention apostolique: conflits entre les catholiques de langue anglaise et catholiques de langue française.

D'un côté les franco-canadiens se plaignaient de ce que en Ontario et autres lieux où leurs familles sont en certain nombre, la part ne fût pas faite assez large au français dans le ministère sacré et dans les écoles séparées; ils demandaient qu'en égard à la population, l'on donnât des prêtres de langue et de race française aux communautés en majorité française, l'on prêchât en français dans les paroisses où ils étaient en certain nombre, et que, dans les écoles séparées, leurs enfants apprissent le français d'une manière plus complète et plus efficace.

D'autre part, les anglo-canadiens expliquaient qu'il fallait avoir égard dans les nominations ecclésiastiques, non seulement aux fidèles mais aussi aux non-catholiques à convertir lesquels sont en majorité de langue anglaise, que les prêtres franco-canadiens négligeaient l'étude de la langue anglaise, et que dans les écoles séparées, si l'on faisait droit aux réclamations linguistiques des franco-canadiens les enfants catholiques seraient dans une situation inférieure et les parents seraient obligés ou de suppléer avec un surcroît de dépenses à l'éducation anglaise incomplète de leurs enfants, ou de les envoyer aux écoles neutres.

Les débats allant s'envenimant, le Souverain Pontife intervint: il demanda aux évêques concernés de se réunir et

1 *Acta A. Sedis*, 1916, p. 399.

2 *Acta A. Sedis*, 1918, p. 441.

d'étudier ce qu'il était opportun de décider. Que si l'on ne pouvait s'entendre, il évoquait la cause au Saint-Siège.

En attendant, il énonçait quelques principes généraux de solution: tout en admettant que les enfants catholiques d'Ontario doivent savoir l'anglais et que, pour cela, l'anglais doit s'enseigner dans les écoles séparées, de telle sorte que les enfants catholiques ne soient pas dans un état d'infériorité, le Souverain Pontife ne déniait pas aux franco-canadiens leur droit à apprendre leur langue. Au contraire: "*il n'y a pas de raison*", disait le Pape, "*pour que l'on refuse aux franco-canadiens qui habitent la même province, le droit de réclamer, avec modération cependant, l'enseignement du français dans les écoles que fréquentent en certain nombre leurs enfants; ET ON NE PEUT PAS LEUR FAIRE UN REPROCHE DE RECLAMER CE QUI EST SI CHER A EUX ET A LEURS ENFANTS.*"

Telle fut la première lettre de septembre 1916; dès lors, les Canadiens-Français recevaient l'assurance qu'on ne leur demandait pas le sacrifice de leur langue maternelle.

Cette assurance devint encore plus ferme lorsqu'à son arrivée au Canada, S. Exc. Mgr Di Maria, Délégué Apostolique, publiait la lettre apostolique du 7 juin 1918, *jugant* cette fois, le conflit relatif au français dans les écoles séparées ontariennes.

Après la lettre de septembre 1916, les troubles s'apaisèrent, mais néanmoins, il devint évident que la question en litige ne pouvait être réglée au Canada; le Saint-Siège fut donc prié de *juger* les difficultés entre catholiques de langue française et catholiques de langue anglaise, et c'est le *jugement* pontifical qu'apporta la Lettre *Litteris Apostolicis* de juin 1918.

Le Souverain Pontife rappelle d'abord, qu'il s'agit de la loi scolaire ontarienne de 1913, ¹ que les uns déclarent injuste et que d'autres ne trouvent pas aussi répréhensible. "Et comme toute l'affaire a été soumise à notre jugement, nous l'avons étudiée, eu égard à sa gravité, avec très grand soin, et nous l'avons fait étudier par les Cardinaux de la Consistoriale. *C'est pourquoi, tout bien considéré, nous*

1 Le jugement du Pape ne porte que sur le conflit scolaire, non sur toutes les questions en litige.

“avons résolu de décréter et décrétons.” Voilà qui indique bien que le Souverain Pontife porte un *jugement*; et quel est ce jugement ou cette sentence?

“Les Canadiens-Français peuvent sans injustice, demander au Gouvernement des éclaircissements opportuns sur cette loi, et en même temps, désirer et chercher à se faire concéder de plus amples avantages. Tels sont *certainement*: qu'aux écoles séparées soient donnés des inspecteurs catholiques; que, dans les premières années où les enfants réquentent les écoles, au moins dans l'enseignement de quelques matières, *surtout et avant tout de la doctrine chrétienne*, l'usage de leur langue propre leur soit accordé; qu'aussi, il soit permis aux catholiques de se constituer des écoles normales pour la formation de leurs maîtres.” Voilà le minimum que les franco-canadiens ont *certainement* le droit de chercher à se faire concéder.

Et le Pape leur rappelle que tout cela, *ainsi que les autres choses utiles*, doit être demandé sans violence, avec les moyens légitimés par la loi ou la coutume.

Mais, dans ces limites, “les franco-canadiens ont la liberté de chercher pour la loi scolaire, les interprétations et les changements qu'ils désirent.”

Donc, d'après Sa Sainteté Benoît XV, les franco-canadiens d'Ontario ont le droit de réclamer du gouvernement — sans violence et avec les moyens légitimés par la loi ou la coutume — les interprétations et les changements qu'ils souhaitent; ils ont le droit de demander des éclaircissements; ils ont le droit de chercher à faire améliorer leur situation; ils ont le droit de réclamer des inspecteurs catholiques; ils ont le droit à ce que leurs enfants, dans les premières années d'école, ¹ reçoivent une instruction française surtout pour l'enseignement religieux; ils ont droit à des écoles normales catholiques.

Tel est le jugement prononcé en 1918, par le chef de l'Église sur le droit d'une minorité à conserver sa langue à l'école. ²

¹ Le nombre d'années n'est pas indiqué; sa détermination dépend de plusieurs circonstances dont jugent les autorités religieuses et civiles.

² A lire les lumineux commentaires de Mgr Paquet et du R. P. Rouleau, O. P., sur ce sujet..

Ce jugement est d'une importance capitale pour plusieurs raisons. D'abord c'est un *jugement*; ce n'est pas un simple considérant, c'est un *jugement définitif*. C'est, en outre, le jugement du Souverain Pontife agissant comme juge dans un débat que l'on a évoqué à son tribunal. Ce jugement est le premier du genre que nous trouvons dans les annales ecclésiastiques; les Papes ont pu, dans le passé, rappeler le respect dû à la langue de chaque peuple, je ne sache pas qu'ils l'aient fait avec une telle précision et une telle solennité. Enfin, ce jugement décide du cas d'une minorité; il ne s'agit plus d'écoles indigènes à établir dans un pays de mission où il y a unicité de langue; il s'agit d'une minorité, en pays conquis et civilisé; il ne s'agit plus de faits lointains du passé, il s'agit d'événements actuels.

A tous ces titres, le jugement de Sa Sainteté Benoît XV restera l'un des actes les plus importants du Saint-Siège, en matière de langue et d'école. Il proclame admirablement le principe du droit des populations à être instruites à l'école dans *leur* langue, surtout pour l'enseignement de la doctrine chrétienne.

* * *

Voilà quelques textes que pourront toujours invoquer les défenseurs de la langue maternelle à l'école. Ils sont peu nombreux, pour les raisons que nous avons expliquées au début; nous croyons, cependant, qu'ils suffisent pour attester la volonté de l'Eglise.

fr. AUG. LEDUC, O. P.

Ottawa, 10 juin 1919.



UN HERITIER LOINTAIN DE L'ANGELICO

Florence, 20 avril 1919

Mon cher Directeur,

En vous transmettant le petit article "Un héritier lointain de l'Angelico" je n'ai garde d'oublier que notre couvent d'Ottawa possède deux copies des oeuvres du Bienheureux Angelico signées par M. Cepparelli. Quel sera le donateur, ami de notre Ordre et des arts, qui souscrira la modique somme de cent dollars pour la troisième?

M. l'abbé Raoul Morçay, prédicateur du carême à St-Marc de Florence, Directeur diocésain des écoles libres à Tours, est l'auteur de la vie de saint Antonin qu'in lisait au réfectoire à Ottawa et à Fall-River lors de mon passage en 1915. Je me souviens de ce dialogue provoqué par mon ignorance :

— C'est récent?

— Oui, en vente depuis peu.

— C'est bien?

— Oui très bien... Précis, sobre, exact et documenté et d'une analyse sévère comme une thèse de doctorat... Le style est d'un écrivain de tout premier ordre

J'avais grand bonheur à lire, près de la tombe glorieuse de saint Antonin, la *thèse de doctorat* de mon ami, le prédicateur de St-Marc; et non moins de plaisir à entendre les trois dernières de ses conférences "La guerre et les idées modernes" qui réunissaient une élite en notre belle église St-Marc.

L'auteur de la vie de S. Antonin (1) a fondé "L'Alliance de St-Marc", société amicale pour Italiens, Français, Belges, Canadiens-français, résidant ou de passage à Florence ou à Paris, qui désirent connaître la pensée catholique, les oeuvres catholiques et les catholiques des pays latins.

Il y a deux jours la salle de lecture était inaugurée au couvent de St-Marc. J'espère plus tard avoir l'honneur d'y envoyer les meilleurs ouvrages canadiens et nos revues. En attendant qu'il me soit permis de vous dire mes impressions de Florence, veuillez croire que je fus heureux plus que je ne puis vous le manifester, de voir des merveilles en compagnie d'un savant aussi distingué qui veut bien me faire hommage de son volume "en mémoire des quelques jours passés ensemble au milieu des souvenirs de saint Antonin, de Fra Angelico et de Savonarole."

Votre frère pèlerin...

fr. Constant-V. DOYON, O. P.

* * *

1 RAOUL MORCAY, Docteur ès-lettres, "SAINT ANTONIN" (1389-1459). Grand in-8o, Paris, Lecoffre, 90 rue Bonaparte, 9 fr.

A l'heure où le monde entier s'apprête à rentrer dans la paix si longtemps désirée, il n'est pas sans charme de tourner un instant les regards vers un peintre qui fut par excellence, en une période de l'histoire assez troublée, le peintre des belles visions de paix, Fra Angelico de Fiesole. Le moment est d'autant mieux choisi que désormais, grâce à l'intelligente initiative du Directeur des Musées de Florence, M. Poggi, toutes les oeuvres de l'Angelico, éparpillées précédemment dans les diverses galeries de Florence, aux Offices ou à l'Académie des Beaux Arts sont maintenant rassemblées dans une même salle du Musée de Saint-Marc, lequel devient ainsi comme le sanctuaire unique en Italie de l'angélique peintre de Fiesole.

On se rappelle l'émotion qui s'empara de tous ceux qui sont sensibles à la beauté artistique, lorsque quelque temps avant la guerre on apprit que la Madone de l'Etoile avait disparu du Musée de Saint-Marc. Elle a réintégré depuis longtemps la salle qu'elle occupait, mais autour d'elle maintenant, merveilleusement disposées pour recevoir la lumière, rayonnent toutes les peintures de l'Angelico, le Jugement dernier, l'Adoration des Mages, qui étaient précédemment à l'Académie des Beaux Arts et surtout le grand tableau de la Vierge avec l'Enfant Jésus qui fut peint pour l'Art de la Laine et que l'on a replacé aujourd'hui dans son antique corniche de marbre dont on l'avait injurieusement séparé. L'ensemble est d'un effet extrêmement gracieux qui fait honneur au goût des Florentins. Mais le principal avantage de cette innovation est que désormais le joli cloître de Michelozzo est devenu vraiment la demeure de l'Angelico.

Tous ceux qui auront l'avantage de voyager en Italie aimeront à se réfugier un instant vers cette solitude fleurie, ils s'enchanteront au souvenir de cette âme candide qui vécut dans un rêve de pureté et de paix et quelquefois ils se surprendront à regretter ces âges mystiques où pouvaient éclore des artistes si suaves.

Ce serait une erreur toutefois de croire que la race en est perdue à jamais. De même que l'on trouve aujourd'hui en France des écrivains pleins de fraîcheur naïve comme Francis James, qui rappellent par leur exquise piété les amis du Poverello d'Assise, de même l'on trouve encore à

Florence des héritiers et des successeurs de l'Angelico. Le monde ne parle guère d'eux, car le monde ne découvre souvent les modestes qu'après leur mort, mais c'est une vraie joie pour un artiste de les remarquer et de les tirer un peu de l'ombre où ils s'enferment volontairement... Tous ceux qui ont passé à Florence connaissent le palais où jadis Machiavel écrivait les maximes de politique qui l'ont rendu célèbre dans tous les pays. Aujourd'hui l'on n'y fait plus de politique ni de diplomatie: la vieille demeure est devenue un "Studio" où vit, retiré comme un moine, un des peintres les plus remarquables de Florence, le professeur Cepparelli. Il reçoit chaque jour des visiteurs de toute l'Italie et nulle part on ne peut mieux étudier sur le vif ce que durent être les artistes du trecento ou du quattrocento.

M. Cepparelli n'est pas Florentin de naissance. Il naquit en 1860, dans une petite cité médiévale de la province de Sienne, à San Gimignano, célèbre par les fresques de Benozzo Gozzoli et illustrée de notre temps par une charmante nouvelle de Paul Bourget: Un saint. Il étudia à l'Académie des Beaux Arts à Florence, mais il se forma surtout comme on devait le faire à ces âges lointains qu'il ressuscite pour nous, en contemplant de longues heures les oeuvres des maîtres d'autrefois, de Benozzo Gozzoli et de Ghirlandajo surtout qui semblent tout d'abord avoir exercé sur son esprit une sorte de fascination: la mystique simplicité du premier, la suave ordonnance du second lui communiquèrent peu à peu ce goût de l'ordre et ce besoin d'idéal qui seront plus tard la caractéristique de ses oeuvres. Ce n'était point d'ailleurs un homme enfermé dans une méditation exclusive des oeuvres d'art. Il était un observateur universel, attentif également aux mille colorations de la campagne Siennoise, aux moeurs pittoresques de ses paysans et aux curiosités de la langue toscane. Ce fut même, chose assez curieuse pour un peintre, ses études sur le dialecte Siennois, sur les mots et les tours en usage dans sa petite patrie, qui consacrèrent tout d'abord sa réputation en Italie. L'érudit del Lungo, le poète Pascoli, le critique De Amicis, le fameux linguiste Pio Rajna ont dit en leur temps tout le mérite d'un petit ouvrage qui a été adopté par toutes les écoles d'Italie et traduit déjà en plusieurs langues, les "Fonografie Valdesane:" il est du Professeur Cepparelli.

Toutefois sa vocation n'étant pas celle d'un Romani-sant ou d'un érudit. Il était né pour faire revivre et pour continuer l'idéal des écoles florentines et pour répandre au-tour de lui par l'enseignement et une sorte d'apostolat "sui generis" le culte d'un art indépendant et sincère: telle est sa vie depuis plus de 30 ans. Depuis des années déjà, on aperçoit chaque dimanche dans les Musées de Florence un groupe de plus en plus compact de jeunes gens et de jeunes filles—ils étaient 210 il y a 11 jours—assemblés autour d'un guide qui se fait leur Cicerone bénévole, mais il suffit de l'écouter un instant pour voir que ce n'est pas un Cicero-ne ordinaire: c'est un artiste qui aide les jeunes âmes avides de beauté à déchiffrer le secret des vieux Maîtres, c'est le Professeur Cepparelli qui par pur dévouement se fait l'édu-cateur de sa propre cité.

Il est d'autant mieux qualifié pour expliquer les oeuvres du passé qu'il les comprend avec une sympathie intelli-gente, à quelque école qu'elles appartiennent, et qu'il sait les reproduire avec une merveillesse habileté. Tous les siècles voisinent dans son riche Studio, les primitifs du XIVe siècle, les maîtres de la Renaissance, des pastels du XVIIIe siècle, le portrait, la fresque, le tableau de genre, le paysa-ge, la tapisserie peinte et l'on jurerait, n'était l'exquise sin-cérité de l'artiste, que l'on se trouve en présence d'originaux, tant la copie est fidèle: plus d'un connaisseur s'y serait mé-pris, s'il n'avait été détrompé par l'auteur même de ces exactes reproductions. C'est qu'en effet il n'excelle pas seu-lement à rendre la tendre et fine expression des visages, mais avec une surprenante adresse il sait fixer sur une toile du XXe siècle, un tableau du XVe avec tout ce que le temps lui a ajouté de patine et d'usure. Nul, on peut le dire sans la moindre exagération, ne s'entend à faire ainsi revivre le passé, non point le passé rénové et rafraîchi par un air de jeunesse, mais le passé tel qu'il nous arrive sur les murs des églises ou les toiles des musées, et ce talent est remarquable surtout quand il s'agit des oeuvres de l'Angelico... A voir telle Annonciation reproduite par le Professeur Cepparelli on voit que vraiment l'âme de l'Angelico se survit dans la sienne.

Mais il va de soi que cet artiste original ne consacre pas tout son talent et tout son temps à imiter autrui. Bien des

oeuvres nouvelles, expression d'un art tout personnel, sont aujourd'hui éparses dans tous les pays du monde: c'est une Madone aux lys d'une expression suave, ce sont des paysages lunaires empreints d'une paix sereine, c'est une vision touchante du Viatique que l'on porte à un pauvre paysan tandis qu'un vieux laboureur s'agenouille au milieu des champs, c'est une pauvre femme affolée avec son petit enfant le long d'un banc de pierre et qui symbolise la Désolation, c'est une sépulture à la campagne toute imprégnée de foi: il faudrait toute une étude pour analyser convenablement ces compositions si variées dont l'unique caractère commun est un symbolisme discret auquel, si l'on osait adresser une critique, on reprocherait seulement d'être parfois trop discret. Cet artiste est chargé de pensée et nous qui ne sommes plus habitués qu'à admirer des couleurs et des lignes, nous sommes tentés d'oublier les intentions du peintre pour ne prendre garde qu'à la scène offerte à nos yeux curieux.

De toutes les oeuvres dues au pinceau du professeur Cepparelli la plus belle est certainement son Christ Rédempteur. Les autres il les cède à des amateurs ou à des musées: celle-ci il la conserve jalousement comme une relique sacrée. Il lui a créé de toutes pièces un vrai sanctuaire dans le vieux palais de Machiavel et devant ce chef-d'oeuvre de sa pensée et de son coeur une lampe brûle sans cesse, disant avec quel piété il fut conçu et réalisé. C'est une belle tête de Christ, belle comme celle du Vinci à Ste-Marie des Grâces, mais d'une autre expression, car avec ses beaux yeux noirs et ardents, sa noble chevelure qui tombe élégamment sur les épaules elle évoque non pas le Christ trahi et attristé, mais le Juge Souverain, celui qui est venu apporter la flamme sainte ici-bas, et qui regarde le monde d'un air majestueux, on oserait presque dire impérieux et vengeur. On l'imagine au centre d'une fresque analogue au Jugement dernier de la Sixtine et quand on l'a vu une fois, on est en quelque sorte obsédé par ce regard de feu qui vous poursuit et vous pénètre.

Bien souvent en notre temps les critiques se sont plaints que les artistes d'aujourd'hui ne connaissent plus l'inspiration chrétienne. L'oeuvre du Professeur Cepparelli est là pour protester contre ce jugement sommaire: il est le type de

l'artiste profondément chrétien qui ne sacrifie ni sa pensée à son art, ni son art à sa pensée et il est agréable de constater qu'aujourd'hui vers cet artiste modeste, la gloire, une gloire qui durera plus que lui, commence à illuminer son pieux Studio.

R. MORCAY,
Docteur ès-lettres.

Florence, 15 avril 1919.



AU PAYS DE SAINTE CATHERINE DE SIENNE

Je viens de feuilleter les deux volumes délicieusement écrits et si joliment illustrés de Gabriel Faure ¹ et de André Pératé ² sur Sienné, et, en fermant un peu les yeux, je revois la vieille cité toscane telle qu'elle m'apparut dans la lumière dorée du soleil levant, un matin d'octobre 1916. Parti aux premières lueurs de l'aube pour me rendre à notre église San Domenico, je m'étais à peu près égaré à travers ce lacis inextricable de rues étroites, tortueuses, obscures, serpentant entre les hautes murailles des palais où se faufile avec mystère, sous les élégantes voûtes d'ogive des arches antiques. J'errai longtemps, au hasard, dans l'étrange volupté des promenades sans but, admirant au passage, ici, une jolie fontaine de marbre où des siennoises plus maitinales que les autres lavaient leurs guenilles, plus loin, dans l'enfoncement d'une muraille, derrière une vieille lampe de fer orgé, une madone à demi effacée veillant sur la ville endormie. Nul autre bruit que celui de mes pas résonnant sur les dalles de pierre, et couvert, de temps à autre, par la conversation des laveuses dont les syllabes s'éparpillaient en chantant dans l'air pur du matin.

¹ "Au pays de sainte Catherine de Sienné". Aquarelles de P. Vignal.

² "Sienné". Eaux-fortes et dessins de P. A. Bouroux.

Allant tout droit devant moi et après avoir gravi un dernier escalier plus mauvais que les autres, j'aperçus brusquement à mes pieds Sienne, étageant sur ses trois collines, dans le plus pittoresque désordre, ses maisons de brique rouge et ses vieux palais crénelés; à droite, la masse fauve et farouche de San Domenico se dessinant sur un fond vert d'oliviers et de figuiers, et, dans le lointain, émergeant comme une fleur rose des toits dorés par le soleil, l'élégante, l'aérienne Mangia, la tour que les pèlerins d'art n'oublieront jamais. Vision unique qui résume en un seul tableau tout ce qu'on est allé chercher là-bas : la pureté du ciel, la grâce de l'art rivalisant avec celle de la nature et l'enchantement des souvenirs anciens.

Quand on traverse les grandes villes d'Italie : Rome, Milan, Florence, par exemple, on reste un peu déçu. En parcourant ces larges boulevards pavés d'asphalte, sillonnés de tramways, bordés de cafés et de magasins de nouveautés, on se croirait vraiment encore dans quelque ville d'Amérique. Pour ne pas paraître arriérée, l'Italie moderne est en train de se rendre vulgaire, banale, quelconque. Elle secoue sans regret cette poussière du passé qui faisait son principal attrait. Elle se dépouille, peu à peu, de ce vieux vêtement que les siècles lui avaient tissé dans le marbre et la pierre; vêtement démodé, incommode, mais qui restait quand même sa plus riche parure.

A Sienne, au contraire, il semble que le temps ait passé sans laisser de traces. C'est bien une cité d'un autre âge qui m'apparaît en ce moment, avec, en plus, cette grâce attendrissante qu'ont les figures vieillies qui ne cherchent pas à dissimuler leurs rides. Elle a dédaigné de se refaire comme tant d'autres une jeunesse factice et c'est pourquoi tous les rêveurs, tous les poètes, tous les artistes se sont épris d'elle. Ils sont venus dans ses murs évoquer le passé aux mystérieuses attirances. Et malgré le temps qui efface tant de souvenirs, toujours ils se rappelleront avec tendresse la vieille cité toscane qui reste, sur la terre d'Italie, l'un des derniers et des plus jolis reliquaires du Moyen-Age.

* * *

Pendant près d'un quart de siècle, Assise et saint François ont plus ou moins accaparé l'attention du monde des

lettres et des arts. Faire le pèlerinage de l'Ombrie, était plus qu'un acte de piété, plus qu'un plaisir esthétique, c'était une mode. Mais le propre d'une mode c'est de changer. Après avoir épuisé Assise et saint François, voilà donc qu'on s'éprend de Sienne et de sainte Catherine. ¹ Il n'est pas plus facile, en effet, d'oublier sainte Catherine à Sienne, que de séparer Assise de saint François. Et justement je m'aperçois que c'est à l'endroit précis où je suis que la petite Catherine, âgée de six ans, eut cette première vision qui devait changer toute sa vie et faire de la timide enfant qu'elle était la vaillante réformatrice de l'Eglise et de la papauté. En descendant à San Domenico je laisse donc mon âme s'imprégner de tout l'étrange mystère de cette vie de pureté, d'extases, d'amour, de souffrances et d'inlassable apostolat. C'est rempli de cette vision céleste que je me dirige vers la chapelle latérale où l'on conserve la tête de la sainte. ² Quel désenchantement! Là, dans un encadrement de marbres et de dorures que le mauvais goût de la Renaissance a multipliés jusqu'à l'écoeurement, s'étalent les toiles de Sodoma, toiles immortelles si l'on veut, mais si voluptueuses, si troublantes, si différentes en tout cas du rêve que je porte en moi. L'une d'entre elles attire particulièrement l'attention: c'est l'Evanouissement de sainte Catherine, le chef-d'oeuvre peut-être du Sodoma. Sur un paysage qui semble prolonger jusqu'à l'infini le fond du tableau, Jésus apparaît, porté sur les ailes des anges. D'invisibles traits s'échappent de ses plaies divines, et Catherine pâmée de joie, de souffrance et d'amour s'affaisse entre les bras de ses compagnes. On sent que s'il n'était pas soutenu son pauvre corps tomberait comme une loque. "Jamais peut-être, écrit Pératé, n'a été plus suavement rendu le doux engourdissement de l'amour," ce que Bourget de son côté appelle "les douloureuses délices du mysticisme". "Avec son corps ploqué dont les molles étoffes nous révèlent les défaillances elle provoque et contente", disait à son tour Barrès, "nos forces secrètes. Un parfait objet d'amour, voi-

1 Je n'en veux d'autre preuve que ces trois superbes volumes qui viennent de paraître, presque en même temps, ceux de Faure et de Pératé que je signalais plus haut et une Vie de sainte Catherine de Sienne par Joergensen dont je parlerai plus tard.

2 Il n'y a à Sienne que la tête de la sainte. Son corps repose à Rome, dans notre église de la Minerve.

là ce qu'a mis Sodoma dans San Domenico de Sienne." C'est tout ce qu'il a mis, en effet, et c'est tout ce qu'il pouvait mettre, lui le peintre des voluptés humaines. Mais sont-ce bien là les délices de l'extase? Sans doute toutes les émotions passent par le même coeur de chair, mais il y a dans celles qui viennent du ciel, une profondeur, une pureté que la plume d'une sainte Thérèse ou le pinceau d'un fra Angelico pourront seuls laisser entrevoir. Devant la sainte Catherine de Sodoma, on se rappelle malgré soi la célèbre description que Taine nous faisait dans son "Voyage en Italie" de la sainte Thérèse de Bernin. "Elle est adorable, couchée, évanouie d'amour; les mains, les pieds pendants, les yeux demi clos, elle s'est laissée tomber de bonheur et d'extase..." J'arrête ici la citation, tant la page de l'écrivain comme le marbre de l'artiste semblent une profanation.

Jules Lemaître disait un jour de Zola à propos du "Rêve": "Qu'il nous abandonne les petits contes, les doux enfantillages, les petites bergères, les petites saintes, les princes charmants, les jolis rêves de rien. Qu'il n'y touche pas avec ses gros doigts." Voilà ce qu'il ne faut pas cesser de répéter aux artistes du genre de Sodoma et de Bernin. Qu'ils retournent à leurs Vénus! Qu'ils laissent les saintes tranquilles! Qu'ils n'y touchent pas avec leurs pinceaux voluptueux!

* * *

Suivons maintenant Catherine de l'Eglise à la maison de son père. La ruelle qui descend en serpentant traverse le quartier des tanneurs, et l'on y respire, comme au temps de la sainte, l'âcre odeur des peaux fraîchement corroyées que l'on sèche. J'avise quelques soldats qui flânent sur une place et leur demande où est la "santa casa". Ils sont de la province, sans doute, et n'en savent rien. Par bonheur, une siennoise m'a entendu et me conduit avec bonne grâce devant une jolie porte de marbre où l'on a gravé ces simples mots: "Sponsae Christi Katherine domus", maison de l'épouse du Christ, Catherine. C'est la boutique du teinturier Benincasa, le père de notre sainte.

Il reste peu de chose de l'ancienne demeure des Benincassa. Les différentes pièces ont été transformées en oratoires et richement décorées. Celle de droite, en entrant,

renferme le crucifix miraculeux, qui, dans la petite église de sainte Christine à Pise donna les stigmates à sainte Catherine. Dans celle de gauche, recouverte d'un ravissant parquet de faïence à dessins bleus, jaunes et bruns, on vénère le foyer de l'ancienne cuisine, témoin des extases de la sainte. Un escalier de marbre nous conduit à sa chambre située à l'entresol. Là, derrière une grille ouvragée, se voit l'étroit réduit, éclairé par une fenêtre à barreaux, où la sainte se retirait pour prier, le dur oreiller de pierre où la nuit, elle appuyait sa tête pour dormir. Mais ce qui nous émeut le plus, ce sont ces riens charmants, ces jolis souvenirs que l'on conserve là dans une petite armoire: le flacon d'odeurs en cuivre, la lanterne de fer martelé dont elle se servait pour visiter les malades, le pommeau de son bâton de voyage, des morceaux de ses habits et de son cilice, enfin la bourse en soie brodée où Raymond de Capoue enferma sa tête. Si on veut évoquer le souvenir de la sainte, c'est ici qu'il faut venir, au milieu de ces petites choses qui racontent sa vie et autour desquelles flotte un peu de son âme amoureuse et souffrante. Nulle part elle n'apparaît aussi vivante, si ce n'est peut-être au vieil hôpital de l'Echelle où la sainte se rendait tous les jours pour soigner les malades. Quand la charité la retenait jusqu'au matin elle allait s'étendre quelques instants dans un réduit souterrain transformé en chapelle, sous la vocable de sainte Catherine de la Nuit. Une statue en stuc peint du dix-septième siècle nous la montre dormant la tête appuyée sur une pierre, la lanterne reposant à ses côtés. Dans l'obscurité l'illusion est complète: on croit voir la sainte plongée dans le sommeil et on s'éloigne sur le bout des pieds pour ne pas l'éveiller.

* * *

Je n'en finirais plus si je voulais suivre les traces de notre héroïne à travers la vieille cité dont la vie s'identifia si longtemps avec la sienne. Un dernier endroit pourtant m'attire, car la scène qu'il évoque est sans contredit l'une des plus sublimes de la vie de sainte Catherine et l'une des plus révélatrices de son âme. Cette scène que Sodoma a immortalisée dans l'église de San Domenico et qu'Anatole France a racontée dans "Le puits de sainte Claire", est l'exécution de Nicolas Tuldo. Transportons-nous aux abords

du palais public, près du vallon qui fuit vers la grande campagne bleue. C'était jadis le lieu de la justice, lieu si souvent imbibé de sang en ces temps troublés du Moyen-Age et transformé aujourd'hui en un pacifique marché. C'est ici que Catherine reçut un jour entre ses mains la tête d'un jeune cavalier de Pérouse, Nicolas Tuldo, condamné à mort pour avoir tenu des propos séditieux contre Sienna. Mais laissons la sainte nous raconter elle-même les derniers instants du condamné. "Je l'attendis au lieu de la justice en priant. Avant son arrivée, je me baissai et je plaçai mon cou sur le billot... Il arriva enfin, comme un agneau paisible, et, me voyant il se mit à sourire. Il voulut que je lui fisse le signe de la croix, et, quand il l'eut reçu, je lui dis tout bas : mon doux frère, allez aux noces éternelles. Il s'étendit avec une grande douceur, et je lui découvris le cou. J'étais baissé vers lui, et je lui rappelais le sang de l'Agneau. Sa bouche ne disait autre chose que Jésus, Catherine, et, en disant ces mots, je reçus sa tête dans mes mains... Je jouissais tant du parfum de ce sang, que je ne voulais souffrir qu'on lavât celui qui avait jailli sur moi."

Scène étrange qui ouvre sur l'âme de la sainte, sur son mystérieux pouvoir de fascination des horizons infinis. Par quel miracle d'amour a-t-elle pu amener cet enfant, qui venait à peine de mordre à la vie, à sourire à la mort, à l'attendre avec impatience? "Oui, j'irai fort et joyeux", lui disait-il à la veille de sa mort, "et il me semble que j'ai encore mille années à attendre lorsque je pense que vous y serez." Catherine et Jésus, ces deux noms restaient inséparables dans son coeur comme sur ses lèvres; c'est à l'une autant qu'à l'autre qu'alla son sourire en face du billot: et nous savons bien que Jésus n'en fut pas jaloux.

* * *

Mon pèlerinage est maintenant terminé. Accoudé à ma fenêtre, je repasse pour les graver davantage les souvenirs des heures délicieuses qui viennent de s'écouler. C'est le dimanche soir. Par l'unique rue qui traverse la ville en son entier, toute la population que la guerre a épargnée défile joyeusement en costumes de fête. Le roulement sourd et continu des conversations monte jusqu'à moi, déchiré de

temps à autre par les claquements de fouet d'un cocher qui essaye de se frayer un passage à travers cette vague humaine. Et alors, ce sont des cris, des bousculades, des jurons où l'on sent plus de gaieté que de colère. C'est donc bien toujours le même peuple que l'histoire nous représente comme le plus frivole et le plus enfant de l'Italie. "Fermez les portes de la ville", avait-on l'habitude de dire, "la maison des fous sera toute prête."

Et pourtant il n'y a peut-être pas d'endroit au monde où il soit plus agréable de flâner. Il n'y en a pas non plus où l'on sache nous faire oublier davantage que nous sommes étrangers. Ce n'est pas pour rien que la République avait fait graver sur sa porte ces mots si jolis qui s'y lisent encore: *Cor magis tibi Sena pandit*,. "Sienne t'ouvre son coeur plus largement que sa porte". C'est avec son coeur qu'elle reçoit l'étranger, aussi est-ce avec le sien que l'étranger se la rappelle.

Mais voici que peu à peu la nuit descend. Les conversations semblent se faire plus tendres, les passants, plus rares. L'ombre enveloppe lentement la ville. Dans le lointain obscur la Mangia semble vaciller, vouloir s'effacer. Des lumières s'allument partout, entourent la ville: on dirait de ma fenêtre un collier de perles jeté par quelque fée mystérieuse autour du cou de Sienne qui s'endort.

fr. M.-C. FOREST, O. P.

Ottawa, 15 juin 1919.



DANS L'ORDRE

ROME

Le Père Thomas Pègues, professeur au Collège Angélique, vient de publier un résumé de la "Somme de saint Thomas en forme de catéchisme," dont nous donnons plus loin le compte-rendu. Mgr l'archevêque de Montréal, à qui il a offert en hommage un exemplaire de son volume, lui a fait tenir l'approbation ci-après que nous sommes heureux de publier :

Collège Canadien, Rome, 23 avril 1919.

Révérend Père Thomas Pègues, O. P.

Collège Angélique, Rome,

Mon révérend Père,

Il semble difficile d'ajouter quoi que ce soit à l'éloge motivé dont Sa Sainteté le pape Benoît XV gratifiait, le 5 février dernier, votre *Somme théologique de saint Thomas en forme de catéchisme*.

Je ne puis, à l'exemple du Saint-Père, que vous féliciter chaudement "d'avoir approprié les richesses de ce grand génie à l'usage des moins instruits comme à celui des plus doctes, donnant, sous forme brève et succincte, dans le même ordre lumineux, tout ce que lui-même avait exposé d'une façon plus copieuse."

Cet exposé du grand docteur, vous l'avez complété par les descriptions plus récentes du code de droit canonique. Les textes de celui-ci se marient si bien avec les démonstrations du théologien qu'ils semblent faire corps avec son oeuvre. Cette union parfaite, en montrant tout ce qu'il y a d'actuel dans l'enseignement du saint docteur, établit aussi la continuité de la doctrine de l'Eglise. Vous avez ainsi appliqué à la *Somme* l'un des meilleurs arguments de l'apologétique chrétienne: *quod ubique, quod semper, quod ab omnibus*.

Votre livre, ainsi conçu, fera du bien à tous les fidèles. Il met à leur portée le moyen de se faire une foi parfaitement raisonnée. Une foi de ce genre, ce ne sont pas seulement les ecclésiastiques et les directeurs d'âmes qui en ont besoin. Ce sont surtout les laïcs, les étudiants des classes supérieures dans les collèges. Plus exposés que d'autres aux assauts de l'impiété et aux objections de l'erreur, ils ont davantage besoin d'être aguerris. Votre manuel sera pour eux un arsenal fourni des armes les mieux trempées.

De leur côté, les âmes pieuses des communautés religieuses y trouveront leur aliment. L'onction avec laquelle saint Thomas parle des perfections divines, de l'anéantissement du Seigneur Jésus et de la restauration par lui de l'homme dans les voies de Dieu, ne peut qu'accroître leur ferveur. Le plan même du saint docteur, que vous avez avec tant d'intelligence suivi pas à pas, est comme le tracé du chemin qui doit les conduire à la perfection.

Cette perfection chrétienne, que vous souhaitez à tous, vous avez tracé la voie pour aider à l'atteindre. Vous y réussissez tant par le sujet traité que par la façon dont vous l'avez traité. Ce sera la meilleure récompense de votre labeur que de voir, par son entremise, selon le mot de saint Paul, un plus grand nombre d'hommes "restaurés dans le Christ". Je me ferai un bonheur, mon révérend Père, de recommander votre livre à mon clergé, à mes communautés religieuses et à mes diocésains.

Agréez, mon révérend Père, avec mes meilleurs voeux de succès, l'expression de mes bien dévoués sentiments.

† PAUL, *Arch de Montréal*

PARIS

Le R. P. Mainage, O. .P., a donné chaque vendredi, à partir du 2 mai, à l'Institut catholique de Paris, une série de conférences sur *Les Religions de la Préhistoire* dont voici les titres: "L'habitat et les races"—"La civilisation paléolithique"—"La méthode ethnographique"—"Les Sépultures"—"Valeur religieuse de l'Art quaternaire"—"Totétisme"—"Anthropomorphisme"—"Rites de Chasse"—"Au delà de l'Archéologie"—"Extension des coutumes religieuses de l'Age quaternaire."

TOULOUSE

Avec le mois de mai nous arrivait la "Quinzaine dominicaine"—Nouvelle série—excellente revue de doctrine et surtout de piété, spécialement dédiée à nos Tertiaires. On s'y abonne aux Bureaux du Rosaire, 17, rue Vélane, Toulouse, au prix de 5 fr. (pour l'étranger), les abonnements prenant effet le 1er mai de chaque année.

FRIBOURG

Le R. P. Joseph Gonzalez, O. P., professeur de Droit canonique au "Collège Angélique" de Rome, occupe la même chaire à l'Université de Fribourg, depuis le 4 janvier.

ÉTATS-UNIS

Le gouvernement Américain ayant mis l'embargo sur l'échange des revues (histoire d'économiser le papier et sans doute aussi la lumière), force nous est d'aviser aux moyens de combler cette lacune et de remettre à plus tard les nouvelles concernant nos couvents de là-bas.

DANS LA PROVINCE

En Lady Jetté, décédée le 2 juin dernier, disparaît l'une de nos femmes canadiennes-françaises les plus remarquables et l'une de nos tertiaires dominicaines que le monde regardait comme des plus distinguées et notre Ordre comme des plus ferventes et des plus dévouées.

Elle était l'épouse de Sir Louis Jetté qui eut l'honneur insigne d'être Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec et Juge en chef de la Cour d'Appel. Sir Louis lui survit avec son fils, le R. P. Jules Jetté, Jésuite, missionnaire en Alaska, et deux filles, Mesdames (l'Honorable) Rodolphe Lemieux et (Docteur) Siméon Grondin. Née le 27 mars 1841, Marie-Josephite-Berthilde Laflamme reçut de Dieu, avec la grâce d'un mariage particulièrement heureux et honorable, la bénédiction des ans prolongés jusque dans une vieillesse paisible et vénérable.

A une distinction parfaite de ce que le monde appelle "les manières", Lady Jetté alliait cette simplicité charmante qui est la fleur de l'humilité chrétienne. Douée d'une intelligence supérieure et d'une culture d'esprit exceptionnelle, elle a pu, avec un rare bonheur, suivre son mari pendant tout le cours de sa longue carrière, le seconder merveilleusement et, à tous les degrés de l'échelle sociale, demeurer la vraie compagne de son esprit et de son cœur.

Lady Jetté s'est dévouée pendant toute sa vie à des oeuvres multiples de charité et de piété qu'elle contribua à fonder et à organiser. La paroisse Saint-Jacques de Montréal en particulier, à laquelle elle a appartenu pendant de nombreuses années, lui doit la formation de la société Saint-Vincent de Paul des Dames pour la visite et le soulagement des malades, l'établissement de la Confrérie du Rosaire, l'organisation de l'Adoration du Saint-Sacrement exposé tous les vendredis dans la chapelle du Sacré-Coeur, et aussi cette chapelle elle-même, foyer ardent de tant d'oeuvres de piété, à la construction de laquelle elle s'est dévouée. Son grand cœur intelligent et charitable s'ouvrait devant tous les besoins; et ce n'est pas sans raison qu'elle s'était éprise d'admiration pour la fondatrice des Soeurs de la Charité, Madame d'Youville, et qu'elle voulut écrire sa vie. Il y avait

des affinités intimes entre ces deux âmes religieuses et charitables.

Elève des Dames du Sacré-Coeur, Lady Jetté a su conserver un véritable culte pour ses anciennes maîtresses, ne parlant d'elles, toujours, qu'avec la plus grande vénération; et ce souvenir du coeur lui rendait très chère la Congrégation des Enfants de Marie du Sacré-Coeur dont elle fut la secrétaire, puis la présidente pendant de nombreuses années.

Mais son âme profondément religieuse l'inclinait surtout vers Dieu, vers une vie surnaturelle plus intense; et c'est ce désir d'une vie meilleure, cette recherche d'un état supérieur de perfection religieuse qui l'attira vers le Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Elle prit l'habit du Tiers-Ordre à Montréal, le 28 mars 1880, des mains du Père Mathieu, dans le salon de Madame Georges Leclerc, qui fut admise aussi ce même jour avec deux autres compagnes: Mademoiselle Caroline DeSève et Madame Charles Laberge, la seule vénérable survivante de ce petit groupe de nos premières tertiaires de Montréal. Le 15 décembre 1881, elles firent ensemble profession dans la chapelle de Notre-Dame de Lourdes; et le petit grain de sénevê s'accrut, grandit peu à peu. Les réunions se tinrent d'abord chez Mademoiselle Delille qui avait l'insigne faveur de posséder le Saint-Sacrement dans sa maison; puis à son tour, Madame Jetté offrit l'hospitalité au petit groupe de ferventes que nos Pères, ordinairement le prieur, dirigeaient de Saint-Hyacinthe; et lorsque la fraternité fut érigée canoniquement, le 14 janvier 1896, elle en devint la première prieure. Selon la pensée du Père Lacordaire, elle a su échapper à la tyrannie si souvent déprimante pour l'âme de certaines obligations d'état et elle n'a pas cru qu'il fallait fuir extérieurement le monde pour s'élever à l'imitation des saints. Sa chambre est devenue une "cellule" et sa maison une "Thébaïde" où elle savait trouver Dieu, le garder près d'elle et l'aimer.

Ce qui frappe le plus dans cette vie si belle et si bien remplie, ce qui en fait le rare mérite, c'est l'ordre admirable et l'harmonie constante qu'elle su mettre dans l'accomplissement de tous ses devoirs. Elle n'en négligea aucun et elle s'efforça d'y être fidèle en tout jusqu'à la plus grande perfection possible. Elle ne croyait pas que ses obligations sociales pouvaient la dispenser de ses devoirs d'épouse ou

de mère, ni qu'une chrétienne pouvait sacrifier au monde, je ne dis pas les pratiques essentielles de la religion, mais le culte de Dieu dans ce qu'il a de plus parfait. C'est ainsi qu'elle laisse dans le coeur de tous ceux qui l'ont connue, estimée et aimée, le souvenir ému de la meilleure des épouses et du modèle des mères, la réputation d'une dame du monde que personne n'a du approcher sans se sentir meilleur et d'une femme d'œuvres au coeur large, tendre et riche, l'exemple enfin d'une chrétienne qui n'a pas eu peur des sommets.

A ses derniers moments une lumière qui ne semblait pas de ce monde, une lumière d'extase brilla dans ses yeux. C'est le pieux souvenir, doux et consolant comme l'espérance éternelle en Dieu, qu'elle laisse à tous les siens.

Fr. E. A. L.

—Le R. P. C.-V. Doyon, capitaine-aumônier du 22^e bataillon canadien-français, démobilisé le 30 janvier dernier, est revenu de Rome à St-Hyacinthe, le 1^{er} juin. Le R. P. mettra bientôt en vente un petit volume: "Au régime de l'eau", illustré par M. E. Z. Massicotte.

—Le 14 juin, veille de la Trinité, en la Basilique d'Ottawa, le R. P. Dominique Mauger a reçu l'ordre sacré de la prêtrise. Les RR. FF. Dominique Beaulne et Alphonse Renière ont été promus, le premier au diaconat et le second au sous-diaconat.

—Le R. F. Bernard Schryburt a prononcé ses voeux de trois ans, le 22 juin, en l'église N.-D. du Rosaire de St-Hyacinthe.

—Le Chapitre provincial de la Province Saint-Dominique du Canada aura lieu cette année—tel que statué au dernier Chapitre—en notre Couvent d'Etudes d'Ottawa, le 2 juillet et les jours suivants. Prendront part à ce chapitre les RR. PP. ROULEAU, Maître en Sacrée Théologie; LANGLAIS, Provincial sortant de charge; COTE, Prédicateur général; BENOIT, ex-Maître des Novices; BELIVEAU, du Conseil de Province; MARTIN, Prieur de St-Hyacinthe, et LAMARCHE, son Socius; MARION, Prieur d'Ottawa, et BOURBONNIERE, son Socius; CHAMBERLAND, Prieur de Fall-River, et GRANGER, son Socius.

FRA DOMENICO

RECENSIONS

R. P. THOMAS PEGUES, O. P.—“*La Somme Théologique de saint Thomas d'Aquin, en forme de catéchisme pour tous les fidèles.* Un vol. in-12 de plus de 600 pp. Toulouse, Edouard Privat, 14, rue des Arts; Paris, Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte, 1919, 2ième édition, 7 fr.

Les trois mille exemplaires de la première édition du nouvel ouvrage du R. P. Pègues, O. P. qui, en ces 600 pages a si merveilleusement su condenser la doctrine de la SOMME THEOLOGIQUE en la rendant accessible à tous, grâce à sa méthode catéchistique, ont été enlevés en moins de trois mois. L'éditeur des oeuvres du R. P. Pègues, M. Privat, de Toulouse, n'a rien négligé pour donner satisfaction à toutes les demandes faites, tant de France que du Canada, et “La SOMME-Catéchisme” sera bientôt entre les mains de tous nos étudiants, de tous nos collégiens “philosophes”, de nos normaliennes... et de leurs maîtres et maîtresses. Par sa méthode, sa clarté et sa brièveté, “La SOMME-Catéchisme” deviendra un livre familier à tous les catholiques instruits, désireux de connaître, avec précision, la pensée de saint Thomas, l'enseignement de l'Eglise, les données de la foi sur: DIEU (Etre souverain; source et maître de tout être) I partie qq. I à XXVIII: sur L'HOMME (venu de Dieu et devant retourner à Dieu)—Première section, 20 qq. seconde, 59 qq.;—sur JESUS-CHRIST (Dieu fait homme pour ramener l'homme à Dieu), 53 qq.

Je sais des juges, des avocats et médecins canadiens qui trouvant le Commentaire français littéral de la Somme théologique 1 trop long à parcourir et trop lent à paraître, seront fort heureux de posséder “LA SOMME... en forme de catéchisme” parce que ce livre est facile à consulter, précis en ses définitions, profond en ses enseignements, sujet de méditations inépuisable et infini...

M. Privat a bien voulu éditer un millier d'exemplaires d'un format plus petit pour l'usage de nos étudiants canadiens.

S. S. Benoît XV a honoré d'un bref cet ouvrage, loué et recommandé par plus de cent lettres de Prélats et religieux, et fort apprécié par les écrivains catholiques soucieux de connaître la vraie doctrine de l'Eglise.—C.-V. D.

HENRY COCHIN.—“*Le Bx Fra Giovanni Angelico de Fiesole*” (1387-1455), 5ième édition, Paris, J. Gabalda, succ. Victor Lecoffre, 90, Rue Bonaparte.

1 R. P. PEGUES, O. P.—*Commentaire français littéral de la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin*, 12 volumes déjà parus; bientôt en vente: Tome XIII: *La Force et la Tempérance.* Paris, Téqui: Toulouse, Privat.

Dans cette belle collection de beaux livres "Les saints", la vie du Bx Angelico de Fiesole paraît être la fleur de beauté et de grâce, de délicatesse et d'aménité qui caractérise si bien Florence et le merveilleux pays qui la couronne, San Domenico et Fiesole. Aujourd'hui comme jadis, les artistes chrétiens n'ont qu'à regarder avec des yeux éclairés par le rayon divin de la foi pour peindre des madones en faisant des portraits. Si les vrais artistes se font rares n'est-ce pas parce qu'on a trop peu laissé aux moines leurs solitudes et leurs cloîtres?

M. Henry Cochin sait nous faire aimer et l'artiste et le moine et le saint en cet inimitable peintre de la Madone.—C.-V. D.

G. de LAMARZELLE.—"*L'anarchie dans le monde moderne*" in-12, 472 pages. Paris, Gabriel Beauchesne, 117, rue de Rennes, 1919, 7 fr.

Ceux qui voudraient comprendre cette parole de saint Pie V: "Mieux vaut un siècle de péchés mortels que le triomphe d'un faux principe" peuvent lire ce merveilleux résumé d'histoire, d'une clarté si française et d'une philosophie si chrétienne, qu'est le dernier livre de M. le sénateur G. de Lamarzelle, "*L'anarchie dans le monde moderne*", (avril 1919). La révolte d'un Luther déchaîne l'anarchie religieuse dans l'Etat et le despotisme politique (ch. I, à IV.); à la Révolution suit le despotisme jacobin (V.), et l'anarchie dans le monde du travail et ses conséquences internationales (VI, VII). Dans une deuxième partie est étudiée la formule qui résume tout le germanisme: "l'Allemagne au-dessus de tout"; devise de l'orgueil qui a asservi toutes les consciences allemandes, même celles des plus fervents catholiques. Il y a là des pages qui sont la confession des aberrations des esprits dévoyés de France à la remorque des doctrinaires et des rêveurs de la philosophie allemande.

Enfin la troisième partie: "la lutte entre les deux civilisations" nous apporte des précisions sur ces sujets: "civilisation latine" "civilisation chrétienne" et des espérances du triomphe des *racés latines* que nous partageons: "C'est chez elles qu'il faut aller chercher le seul idéal capable de sauver le monde moderne...; chez elles qu'est restée l'idée... qui impose à tous les peuples le respect de la justice à l'égard de tous, même des plus petits et des plus faibles, l'idée de la "catholicité" du droit... imposée pour la première fois au monde par le christianisme, parceque, pour la première fois, il a donné aux hommes l'idée de la "catholicité" de la religion."

Spécialement recommandé aux "finissants" de nos collègues et aux gens sérieux de la classe dirigeante.—C.-V. D.

MGR GIBIER.—"*Paroles de la guerre*", 1 vol. in-12, Paris: Pierre Téqui; St-Hyacinthe: Richer et Fils.

La collection des ouvrages de l'évêque de Versailles s'est augmentée depuis un an de plusieurs unités. Le clergé français qui a trouvé dans ces livres des inspirations heureuses pour sa parole et pour ses oeuvres, accueille toujours avec une faveur marquée tout ce qui sort de la plume et de l'âme ardente de l'éloquent et apostolique prélat. Ce volume qui est un écho de toutes les aspirations, de tous les enthousiasmes comme aussi de toutes les douleurs et de toutes les joies de l'âme française depuis quatre ans, rendra

de grands services aux prêtres qui voudront donner à leur parole les qualités qui captivent et soulèvent un auditoire en lui faisant du bien : l'accent surnaturel, la flamme patriotique et la plus saisissante, quelquefois la plus poignante actualité.

MGR GINISTY.—“Verdun”, *Paroles de Guerre*, 1 vol. in-12, mêmes librairies.

Bien des fois nous avons entendu nos lecteurs exprimer le regret de ne pouvoir conserver le texte des discours prononcés au cours de la guerre, à Bar-le-Duc, à Verdun, à Vassincourt, par Mgr l'Evêque. Quel précieux souvenir des jours terribles que nous avons vécus, que ce recueil qu'on aimera à relire plus tard, en évoquant les angoisses du passé ! On revivra les événements tragiques de 1914-1917 en lisant les paroles toujours pleines de confiance et de foi que l'Evêque de Verdun faisait entendre partout.

Ce recueil des discours de guerre de Mgr Ginisty existe, en effet, depuis quelques jours. C'est un gracieux volume qui contient, outre les discours prononcés dans la Meuse, ceux que Monseigneur a donnés à Montmartre, à la Sorbonne (Société des conférences), à Bordeaux (Société de géographie), à la cathédrale de Toulouse, à Saint-Pierre de Moutiers. Il contient, en outre, quatre lettres pastorales et le panégyrique de Jeanne d'Arc que Mgr Ginisty a prononcé à Orléans.

“Verdun” prendra place dans bien des bibliothèques et sur bien des tables de travail.

R. P. ROCHEREAU, Eudiste.—*Le Séminaire Notre-Dame de la Merci à Munster et Limbourg*, 1 vol. in-12, illustré, mêmes librairies.

L'auteur, lieutenant au 50e d'artillerie de campagne, gravement blessé sur le front flamand, en détruisant ses pièces prises, le 22 avril 1915, sous une vague de gaz, a pu, grâce à sa double qualité de prêtre et d'officier, voir de près la plupart des organisations de prisonniers chez nos ennemis. Dans les ambulances de guerre, les hôpitaux, les camps d'officiers, les camps d'hommes, les camps de représailles, les commandos où sa situation d'aumônier le fit passer, il a été un témoin attentif, et il a pris des notes qui, cachées dans les épaisseurs d'un carton à dessin, ont défié les fouilles. (Il a pu déjouer la sagacité policière des Allemands qui se méfiant de son action parmi les hommes, jaloux de l'autorité qu'il avait acquise parmi eux, l'entourèrent d'une maille serrée d'espionnage.). Et il nous revient avec un terrible réquisitoire contre le traitement de nos malheureux soldats dans les mines, les fabriques, les représailles de Russie et du front, et, contre les cruautés allemandes exercées sur les civils belges. Ses souvenirs clairs et précis ajoutent un anneau à la chaîne d'accusations qui stigmatisent une autorité militaire sans entrailles.

MGR ANDRE SAINT-CLAIRE.—*Vie de Sainte Zite*, Modèle et patronne des personnes en service.—Plaquette de 88 pp., mêmes librairies.

Mgr André Saint-Clair, protonotaire apostolique, chanoine d'Anecy, bien connu par ses prédications dans beaucoup de cathédrales et de chaires françaises, vient d'ajouter à tous ses autres mérites celui d'une bonne action. Il a écrit et publié au début de cette année une jolie plaquette de 88 pages, sur la vie trop oubliée de la patronne des personnes en service. Sainte Zite est leur modèle et son court passage sur la terre est rempli de merveilles.

Mgr Saint Clair expose avec beaucoup d'éloquence la piété de la jeune servante, sa vie laborieuse, son admirable humilité, sa charité, sa chasteté, son amour des pauvres, et sa bienheureuse mort. Aimable et utile cadeau à offrir à une bonne.

HIPPOLYTE LE COUSSELLO.—*Apparitions d'une âme du Purgatoire en Bretagne*, in-8, mêmes librairies.

Ce récit, d'un fait contemporain, revêtu de toutes les garanties d'authenticité, illustre une fois de plus le dogme du purgatoire et engagera les fidèles à redoubler de dévotion pour les âmes souffrantes.

CHANOINE MILLOT.—“La Vie religieuse”, *Choix du discours*, mêmes librairies.

I.—Les préludes, les avantages, les exigences de la vie religieuse (Mgr Gibier).—II. Le monde et le cloître (Mgr Gibier).—III. La vie religieuse est une donation, un engagement, une consécration (Mgr Gibier).—IV. Le mépris du monde pour l'amour de Jésus-Christ (Mgr Freppel).—V. Jésus-Christ, les malades et les pauvres (Mgr Perraud).—VI. La vie religieuse reproduit la vie de Jésus-Christ (Mgr Laroche).—VII. La vie religieuse dans son principe dans sa forme, dans ses fruits (Mgr Laroche).—VIII. L'holocauste (Mgr Bougaud).—IX. La vie religieuse au Carmel (Mgr Mermillod).—X. La vocation, le sacrifice, l'union (Mgr Chapon).—XI. Le passé, le présent, l'avenir.—XII. Ce qu'est la vocation de la part de Dieu, ce qu'elle doit être de la part de l'homme (Mgr Lagrange).—XIII. La perfection religieuse (Mgr Gauthey).—XV. La Croix de Jésus, le Ciel (Mgr Baunard).—XVI. Marthe et Madeleine (P. Cormier).—XVII. La mort spirituelle (R. P. Monsabré).—XVIII. Les trois promesses (Chanoine Delahaye).—XIX. Ce que Dieu demande et ce qu'il promet (Chanoine Delahaye).—XX. La vie religieuse, acte de foi, d'espérance et de charité (Chanoine Rouzie).—XXI. La louange divine (R. P. A. de Grandmaison).—XXII. La mort et la vie (R. P. Chérot).—XXIII. La vocation religieuse : ses lois, son excellence, ses bienfaits (Mgr Loth).—XXIV. Le champ de bataille du Carmel (Abbé Paravy).—XXV. La vie religieuse (Abbé Fritsch).

R. P. ARCHAMBAULT, S. J. “Les Syndicats catholiques”—*Une digue contre le bolchévisme*.—Brochure de 80 pp. Edition de la “Vie nouvelle.”

La brochure du révérend Père paraît à l'heure où se fait sentir non-seulement la nécessité, mais encore la possibilité d'une solution catholique et nationale de la question ouvrière dans la Province de Québec. Pendant longtemps on s'est plu à répéter avec une

forte apparence de raison le vieux refrain pessimiste: trop tard; trop tard, maintenant que nos ouvriers ont goûté à l'Internationale. Il arrive précisément aujourd'hui que ce goût offre une saveur amère au palais du travailleur. Les ennuis que lui-même éprouva dans les récentes grèves, les sommes effarantes expédiées par les branches locales à l'étranger, le nombre relativement restreint des unionistes de chaque branche et surtout les principes qui dirigent les meneurs, la *lutte des classes* comme théorie fondamentale et la *grève* comme premier moyen d'action, tout cela le détache de jour en jour de l'institution tant vantée. Quelques unions sont même désagrégées à l'heure actuelle. Expérience salutaire qui, jointe aux résultats favorables de l'expérience contraire à Chicoutimi, Trois-Rivières et Québec, devrait favoriser singulièrement le travail de nos apôtres sociaux.

Le R. P. Archambault tient un rang distingué parmi ces derniers. Son activité n'a d'égales que sa droiture d'intention et sa rectitude de jugement. Soucieux avant tout d'orthodoxie, inquiet jusqu'au scrupule (page 55, note 1) des interprétations diverses auxquelles peut se livrer la fantaisie du lecteur, il a su jeune encore, par divers exposés d'idées et déclenchements d'actions se conquérir auprès des nôtres une précoce autorité. En même temps sa forme littéraire sort davantage du commun pour atteindre ce relief dont les plus solides thèses ne se passent guère aujourd'hui. Retenez cette phrase, et vous pourrez décrire à votre entourage ce qu'était devenu jusqu'à ces derniers temps la classe ouvrière canadienne: "vaste corps inorganisé, livré aux agissements d'un petit "groupe uni et remuant, qui jouait à l'état-major d'une immense armée et cachait mal, sous une apparente neutralité, des tendances "dangereuses..."

Prenez et lisez, et puis, agissez en conséquence. Le temps n'est plus simplement aux "brochures opportunes" et aux "petits livres d'or". Il s'agit d'appliquer enfin les théories émises sur le papier ou dans le discours par nos meilleurs observateurs sociaux. Leur doctrine syndicaliste ayant reçu l'approbation de l'Eglise et la consécration de l'expérience, il n'est plus rien qui puisse faire hésiter un catholique ou un patriote ayant quelque moyen d'agir à sa disposition.—M.-A. L.

HENRI BOURASSA.—"Le Canada apostolique".—*Revue des oeuvres de missions des communautés franco-canadiennes*. Bibliothèque de *L'Action Française*, Montréal, 1919.

Le meilleur ouvrage de M. Bourassa est toujours celui qu'on vient de lire, comme son plus beau discours, celui qu'on vient d'entendre. Hâtons-nous de couronner son "Canada Apostolique" avant qu'un nouveau volume aussi plein d'idées vivantes, exactement rendues, de faits probants et d'aperçus originaux ne vienne fixer notre intérêt et capter nos préférences.

Il appartenait à M. Bourassa, au patriote fervent qu'il n'a pas cessé d'être, au catholique vigilant et bien armé qu'il est devenu par suite de fortes études et plus notamment à l'école de la souffrance, de nous révéler nos propres ressources dans ce domaine. Ce n'est pas à dire que l'entreprise lui fût légère et que la route s'offrit libre d'obstacles. La seule étendue du chemin à parcourir aurait suffi à décourager un publiciste moins opiniâtre ou moins hanté par l'opportunité de ce grandiose sujet.

Il fallait de plus lutter contre la modestie reconnue de groupes à coup sûr fort intéressants, mais qui n'ont point l'habitude de faire étalage de leurs oeuvres tant exotiques que domestiques. Déjà en mil neuf cent douze, je crois, M. Bourassa avait obtenu congé de publier un compte-rendu financier de l'Hospice des Incurables, joint au détail des opérations de toute l'année. Ce fut la matière d'un superbe article où parut justifiée cette remarque d'un plaisant: Si vous voulez que la ville de Montréal sorte du pétrin, confiez-en l'administration aux Soeurs de la Providence durant un an. (Des articles comme celui-là, il en faudrait un chaque année et pour chacune de nos institutions charitables, afin de noyer dans la honte les propos stupides et ingrats que tiennent beaucoup de braves gens au sujet des Frères et des Soeurs). Mais cette fois il s'agissait, non pas de régie interne ou de comptabilité, mais de ministère proprement dit; et le ministère des gens d'Eglise—hommes ou femmes—appartient bon gré mal gré à l'Histoire et aux historiens de l'Eglise. Et quelle page de cette sublime histoire M. Bourassa a su tirer des archives ou des communiqués de nos diverses institutions franco-canadiennes!

Le succès a donc répondu à l'effort. Nous avons dans le "Canada Apostolique" un résumé très au point de l'oeuvre accomplie par nos missionnaires dans le Nouveau-Monde et dans l'Ancien. Sans doute ce bel écrit souffre du défaut inhérent à toute synthèse: nécessairement on élague le récit, surtout *des récits* qui toucheraient davantage et même en diraient plus long qu'un vaste ensemble méthodique soutenu par des chiffres. L'auteur est allé au plus pressé, laissant au futur historien des missions canadiennes la route libre—bien jalonnée du reste—pour une exploitation en règle de ce champ nouveau.—M.-A. L.

MGR EMARD.—"Le Code du Droit canonique".—*Ses canons les plus pratiques pour le saint ministère.*—En vente à la chancellerie de Valleyfield.

Il n'entraît sûrement pas dans l'intention du vénérable auteur de détourner les prêtres de Valleyfield de l'étude attentive du Nouveau Code en son propre texte. Au contraire, ce clair exposé des parties qui les intéressent davantage, joint au studieux exemple que leur donne leur chef spirituel, ne peut que les inciter à scruter de plus en plus ce monument de science et de sagesse élevé à la gloire de Pie X et de Benoît XV et de l'Eglise du XXème siècle. Nous engageons vivement le clergé des autres diocèses à se procurer cet ouvrage utile à tous les prêtres voués au ministère actif.—M.-A. L.

Abbé J.-G. GELINAS.—"En veillant avec les petits de chez nous".—*Causeries historiques*—Maison-Mère de la Providence, Montréal. L'unité: 75 sous; la douzaine: \$7.20; le demi-cent: \$27.50; le cent: \$53.00

Contrairement à l'opinion du vulgaire, il faut beaucoup d'érudition ou de science et non moins d'habileté littéraire ou oratoire pour s'adresser à la prime jeunesse avec chance de succès. Ceux qui en doutent n'ont qu'à feuilleter l'ouvrage *En veillant avec les petits de chez nous* et son devancier *Au foyer* dus à la plume si pa-

triotique de M. l'abbé J.-G. Gélinais, préfet des Etudes au Séminaire des Trois-Rivières. Ce simple coup d'oeil leur révélera l'énorme substance historique contenue dans cette brochure de 300 pages; en plus ils verront que pas un instant l'auteur se départit de la méthode toute de simplicité et d'abandon qu'il a dû s'imposer. Méthode à la vérité sujette aux redites, comme au manque de couleur et de relief. Le conteur a su remédier d'avance à l'ennui qui en résulterait pour son public enfantin, en intercalant dans le texte de nombreux portraits historiques, avec la date en dessous, et souvent le paragraphe du personnage.

S'il est un livre de récompense dont le choix s'impose aux directeurs et directrices de tous nos établissements scolaires, c'est assurément celui que je signale aujourd'hui: bien que conçu, élaboré entre les murs de la prison... classique, il contient tout ce qu'il faut pour charmer les loisirs d'un étudiant ou d'une étudiante en vacances.—M.-A. L.

OUVRAGES DÉPOSÉS

JOANNES JOERGENSEN.—*Sainte Catherine de Sienne*.—Paris, Beauchesne, 1919.

Abbé C.-N. GARIEPY.—*Nouveau Code de Droit canonique et Théologie morale*.—Québec, L'Action Sociale, Ltée, 1919.

ANTONIO PERREAULT.—*Pour la défense de nos lois françaises*.—Montréal, Bibliothèque de L'Action Française, 1919.

ARTHUR LEMONT.—“Les voilà enfin nos gars!”.—*Ils seront ce que nous les ferons*.

